

que le véritable progrès humain ne peut trouver sa mesure que dans l'accroissement de la coexistence pacifique. Ainsi, M. le président, qu'il s'agisse de la discrimination à l'égard des femmes ou de la célébration d'anniversaires importants, la mesure du progrès de l'homme est son avancement dans le sens de la création et de la paix. Ceci doit être, en définitive, le message lancé par les Nations Unies, car il s'inspire des plus profondes aspirations de l'homme, telles que reconnues par la Charte.